



Dammarie

Flash info

DAMMARRIE

02 37 26 01 11

dammarie.mairie@wanadoo.fr

www.ville-dammarie.com



OCTOBRE 2020



Hameçonnage/Phishing

SOYEZ VIGILANTS

Certains habitants nous ont signalé avoir reçu le mail ci-dessous.

Ce mail frauduleux est envoyé par l'adresse mail :

Ville-dammarie-mairie.com

Supprimer immédiatement ce mail

si vous le recevez.

La mairie à déposer une plainte pour tentative frauduleuse de représentation.

NOUVEAUTÉS

L'application

« PANNEAUPOCKET » arrive sur notre commune

LA MAIRIE MET A DISPOSITION DE SES CITOYENS :



Vous recevez ce message parce que vous avez été sur notre site <http://www.ville-dammarie.com/>



Nous tenons à votre connaissance qu'un TIRAGE AU SORT à été effectué dans notre base de donnée et que votre e-mail vous représentant est l'heureux gagnant de ce TIRAGE

Vous bénéficiez :

de séjour dans Hôtel Les Pléiades pendant 2 semaines tous frais payé

.....

Véhicule avec chauffeur pour votre séjour

.....

Activités avec le Maire M. Gilles BATAILL

.....

Un chèque de 5000c qui sera offert par la commune (jeux-loterie)

Conditions de participation à bénéficier

Vous devez juste vous inscrire par mail dans un kiosque à journaux et demander une Recharge PCS de 250 que vous allez nous envoyer par image en réponse à ce mail pour valider votre gain et nous n'aurons plus qu'à enregistrer toutes vos informations nécessaires pour vous faire bénéficier de ce cadeau.

NB : cette offre ne dure que 48 h, veuillez à acheter cette recharge PCS de 250 c dans un kiosque à journaux et prendre une photo de la recharge que vous pourrez ensuite joindre à votre message et nous l'envoyer ici.

Merci pour votre entière compréhension

Mairie de Dammarie



À partir du 10/11/2020, et tous les 15 jours, la commune accueillera une nouvelle commerçante de prêt à porter féminin ambulante (Parking boulangerie) « PLACE O FEMMES »

Mail frauduleux

INFORMATIONS

- « OUF » La rentrée scolaire a eu lieu sans problème
 - Reprises des Activités Sportives, Danse, Musique
 - Réouverture de la Médiathèque
- « Croisons les doigts pour que cela perdure sans difficultés.
Restons toujours vigilant et prudent »*

LA FIBRE

Les travaux préparatoires, réalisés par CMIN (Chartres Métropole Innovations Numériques), ont débuté en septembre, et le déploiement de la fibre sur le bourg et les hameaux devrait être terminés au plus tard en juin 2021.

A l'issue des travaux, les particuliers qui le souhaitent, devront faire une demande à un opérateur pour être fibrés chez eux. Le coût de connexion sera à charge du particulier et varie selon l'opérateur.

LES MARES

- Les mares font partie de notre patrimoine.

La sécheresse estivale et les différents arrêtés préfectoraux limitant l'utilisation de l'eau ont ému beaucoup d'entre vous, tant pour le niveau très bas des mares que pour la survie des poissons.

Les agents communaux, aidés en cela par 2 habitants de la commune, ont prélevé une grande partie des poissons de la mare d'Ormoï – très poissonneuse – et de « la mare à tonton ». Ces poissons sont désormais à la mare de Vovelles.

Les travaux sur « la mare à tonton » : le curage effectué le 18 septembre, va être suivi des travaux de renforcement des berges en octobre-novembre.

LE CIMETIÈRE

Dans le cadre de la démarche « **Zéro pesticides** », et afin de ne plus voir des adventices envahir le cimetière, nous avons enherbé des emplacements vides, végétalisé les pieds de murs avec des vivaces et crée des massifs.

Maintenant, le cimetière va connaître une nouvelle étape : L'enherbement des allées, toutes, sauf l'allée centrale qui restera en l'état. La technique utilisée par l'entreprise PEV, sans retourner le sol, le laissera praticable, comme il l'est actuellement. La variété de gazon sélectionné limitera les tontes.

Des travaux préparatoires ont été réalisés le 15 septembre, et l'ensemencement sur un sol propre se fera après la Toussaint.

AMÉNAGEMENT



Nouvel aménagement de la rue de Brou

CHARTRES MÉTROPOLE

CHARTRES RÉNOV' HABITAT

32 boulevard Chasles

28000 CHARTRES

02 37 23 40 00 / chartresrenovhabitat@agglo-ville.chartres.fr

Est un service public de Chartres Métropole gratuit et accessible à tous.

Vous êtes intéressé ? Les conseillers se tiennent à votre écoute pour répondre à toutes vos questions.

Leur mission de service public vous garantit des conseils objectifs, indépendants et gratuits.

Du changement au bar tabac, presse, jeux de
Dammarie,
Pierrette et Michel LENFANT ont fait valoir leur droit à
une retraite bien méritée, bienvenue à leur successeur
Monsieur RODRIGUEZ Sylvain à qui nous souhaitons
une pleine réussite.

APPEL AU CIVISME

« Un peu de civisme pour un cadre de vie agréable »

- **«STOP»** aux Nuisances sonores, tapage nocturne...
Tout le monde à droit à son bien être
- *Déposer, Abandonner, Jeter ou Déverser tout type de déchets (mégots, papiers et masques etc...) sur la voie publique est puni d'une amende forfaitaire.*
- *Taillage des haies, vous devez veiller à ce que vos propres plantations n'empiètent pas sur le domaine public : vos arbres ou vos haies ne doivent pas empêcher de marcher sur un trottoir ou constituer un danger pour la circulation routière.*
- *Penser à désherber les trottoirs, le désherbage doit être assuré par le riverain le long de sa propriété, en toute saison.*
- *Veillez à ce que vos animaux ne déposent pas d'excréments sur la voie publique et les trottoirs.*